

## DELIBERATION

Chambre de Commerce et d'Industrie Nantes St-Nazaire  
Séance du 6 décembre 2019

Président de séance : Yann TRICHARD  
Secrétaire de séance : Hedy ZOUAOU

**APPROBATION DES REGLEMENTS D'EXPLOITATION DES PORTS GERES PAR LA CCI**

Considérant que l'article L.712-1 du Code de Commerce dispose que l'Assemblée Générale délibère sur toutes les affaires relatives à la Chambre de commerce et d'industrie,

Considérant que la CCI Nantes St-Nazaire gère les ports de plaisance de La Baule Le Pouliguen, Piriac-sur-Mer et de Pornichet,

Considérant que les règlements d'exploitation de ces ports de plaisance ont vocation à déterminer les conditions d'attribution et d'occupation des emplacements délivrées par le gestionnaire de port aux usagers, ainsi que celles relatives à l'utilisation des équipements portuaires,

Considérant que le Conseil Portuaire de Piriac-sur-Mer a validé, le 15 octobre, le règlement d'exploitation du port de plaisance de Piriac-sur-Mer, applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020,

Considérant que le Conseil Portuaire de La Baule Le Pouliguen visera le règlement d'exploitation du port de plaisance de La Baule Le Pouliguen, applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, le 9 décembre prochain,

Considérant que le Conseil Portuaire de Pornichet a validé, le 22 novembre, le règlement d'exploitation du port de plaisance de Pornichet, applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020,

**Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale de la CCI Nantes St-Nazaire :**

- Approuve le règlement d'exploitation du port de plaisance de La Baule Le Pouliguen, applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020,
- Approuve le règlement d'exploitation du port de plaisance de Piriac-sur-Mer, applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020,
- Approuve le règlement d'exploitation du port de plaisance de Pornichet, applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020,
- Mandate le Président de la CCI Nantes St-Nazaire pour accomplir toutes mesures de publicité desdits règlements d'exploitation.

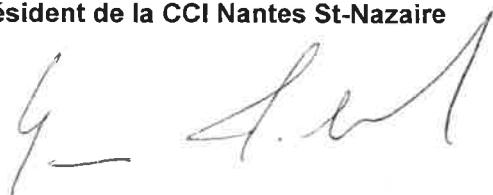
Délibération approuvée par :

29 voix POUR  
Quorum : 29

0 voix CONTRE  
Présents : 29

0 voix ABSTENTION  
Votants : 29

Le Président de la CCI Nantes St-Nazaire



Le Secrétaire, membre du Bureau

